

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n°2016-36 en date du 24/05/2016 fixant les tarifs des transports scolaires pour l'année 2016-2017 :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 24 Mai 2016, à 20H30, suivant convocation en date du 18 Mai 2016, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Mme Christine CASTANET été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	1	12	13	13	0

Présents : MM. Alain FAUCHER, Jean-Claude LEBLOIS, Roger DESROCHE, Michel JACQUET, Thierry ARMAND, Christine CASTANET, Sylvie ALAMARGOT, Marc DUBREUIL, Christelle LATOUR, Thierry BERGER, Andrée HARGE, Dominique GILLES.

Représenté : MM. Aurore DUFOUR procuration à Sylvie ALAMARGOT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

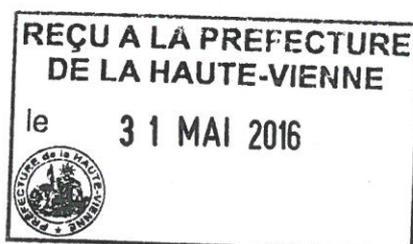
- Considérant le barème départemental des participations familiales pour les transports scolaires 2016-2017,

**FIXE** le montant de la participation des familles pour l'année scolaire 2016/2017 comme suit :

- 1<sup>er</sup> enfant transporté : 65,00 €,
- A partir du 2<sup>ème</sup> enfant transporté : 32,50 €,
- Elève résidant à moins de 3 km de son établissement scolaire : application du tarif premier ou deuxième enfant transporté,
- Elève transporté sous condition de ressources : gratuit,
- Elève fréquentant un établissement hors de sa zone de proximité ou résidant en dehors de la commune : 250,00 €.

**PRECISE** que les règlements seront effectués en trois fois selon le calendrier suivant :

	septembre	février	juin
1er enfant	25,00 €	20,00 €	20,00 €
2ème enfant et suivant	12,50 €	10,00 €	10,00 €
Elève hors zone de proximité	100,00 €	75,00 €	75,00 €



A La Geneytouse, le 25 Mai 2016

Le Maire,

Alain FAUCHER

